

# POUR CONTINUER A RECEVOIR LA TNT

*« Le 6 novembre 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.*

*Cette opération technique aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.*

*Ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 6 novembre 2018.*

*La recherche des chaînes est une opération simple à faire , à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.*

*Pour vous aider dans cette démarche, des outils de communications sont mis à votre disposition et sont téléchargeables sur le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) : des brochures, vidéos « tutoriels » , infographies et module d'autodiagnostic sont disponibles permettant aux téléspectateurs de connaître précisément la date des réaménagements sur la commune.*

*Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le **0970 818 818** (appel non surtaxé). »*